Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 056-215600735-20261116-2026_73-DE

Guémené-sur-Scorff

Commune de Guémené-sur-Scorff (56160)
Arrondissement de Pontivy
Département du Morbihan

Membres en exercice : 15
Présents : 11
Représentés : 2

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 3 novembre 2026, s'est réuni en séance ordinaire le 16 novembre 2026 à 19 heures 30, en mairie de Guémené-sur-Scorff, sous la présidence de Monsieur Benoît RIVALAN, Maire.

Présents : Monsieur Benoît RIVALAN, Maire, Monsieur Stéphane MAUBIAN, Madame Liliane VAILLANT, Madame Laétitia BENET, Monsieur Ronan ORJUBIN, Monsieur Erwan NEDELLEC, Monsieur Kévin CAMPION, Madame Sylvie PERDRIAU, Madame Valérie SOPHIE, Monsieur Arthur HANON, Madame Nastasia KEURMEUR

Absentes, excusées : Monsieur Sylvain MALANDAIN (pouvoir à Monsieur Rivalan), Madame Perrine SIMON, Madame Caroline NEDELLEC (pouvoir à Monsieur Nédellec) Monsieur Luc GERARD

Secrétaire de séance : Monsieur Ronan ORJUBIN

---

73. Finances locales : Subvention 2026

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération 54 du 7 septembre 2026,

Il est proposé au Conseil Municipal la subvention suivante :

Ecran 56 – Festival cinéma Jeune public	131,64 € 0,12€ par habitant

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**
ACCORDE le montant de 131.64 € à l'association Ecran 56.
AUTORISE le maire à signer la convention.

Pour extrait conforme,
Le Maire de Guémené-sur-Scorff,

Monsieur Benoît RIVALAN